



BAPTISER
SON ENFANT



PRÉPARER LE BAPTÊME

1 L'INSCRIPTION

- Vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la paroisse (adresse mail au dos) **3 mois avant la date prévue** pour la cérémonie.
- Le secrétariat vous renverra des documents à remplir avec vos coordonnées : le baptême sera définitivement inscrit à l'agenda une fois ces documents retournés.
- Les baptêmes peuvent avoir lieu soit le samedi matin (11h), soit le dimanche après les messes du matin. Comme nous avons beaucoup de demandes, il est possible que deux baptêmes aient lieu au cours de la même célébration.

2 LA PRÉPARATION AU SACREMENT

- Baptiser son enfant n'est pas un acte anodin, c'est un sacrement. Il est donc **obligatoire** de s'y préparer.
- La préparation a lieu **avec la paroisse de votre domicile**.
- Sur le secteur de Cadenet-Cucuron, la préparation se fait avec une équipe de laïcs autour d'un prêtre. Elle aura lieu un samedi, parmi les dates proposées.

3 LA PRÉPARATION DE LA CÉLÉBRATION

- Le célébrant du baptême vous contactera et vous pourrez préparer la cérémonie avec lui.
- On arrive en avance chez le médecin, au risque de perdre son rendez-vous... Merci donc de faire de même avec le célébrant !



QUESTIONS PRATIQUES

qui nous sont couramment posées !

Avant la cérémonie

 **Dossier** : Voici les documents à fournir :

- la *fiche de renseignement en vue du baptême* remplie et signée par les deux parents.
- Une copie du registre d'état civil de l'enfant.
- Si vous êtes mariés à l'église, votre livret de famille catholique.

 **Comment choisir le parrain et la marraine ?** Il est beau de vouloir choisir des amis proches ou des membres de la famille pour être parrain ou marraine. Le parrain et la marraine ont un rôle essentiel dans la transmission de la foi. C'est pourquoi l'Eglise demande que les parrains aient 16 ans minimum, soient baptisés, confirmés, aient communié et mènent une vie de foi. Si l'un des deux n'est pas baptisé, il sera inscrit comme témoin et pourra signer les registres.

 **Parlons finances** : Contrairement aux idées reçues, en France, l'Eglise n'est pas riche. Notre paroisse est juste à l'équilibre de son budget. Nous vous demandons donc de contribuer à la vie matérielle de l'Eglise par :

- **Une offrande, appelée « Casuel »** : Elle retourne à l'évêché, afin de pouvoir donner aux prêtres un traitement qui leur permettent de vivre dignement et sans excès ! Pour un baptême, il est demandé de donner environ 75 €. Votre générosité peut parfois permettre d'en faire davantage, et nous vous en remercions ! Mais si cela pose une difficulté pour vous, parlez-en librement. Il est à donner au célébrant lors de votre dernière rencontre avant la cérémonie.
- **La quête**, effectuée au cours de la cérémonie : elle permet à la paroisse d'entretenir ses lieux de culte.



La cérémonie

🕒 **Cérémonie à l'heure** : D'autres cérémonies sont souvent prévues, surtout le week-end. Prenez donc vos dispositions pour pouvoir commencer la célébration à l'heure prévue.

🌸 **Fleurs** : Vous pouvez, si vous le souhaitez, mettre quelques fleurs à l'église.

🔊 **Sonorisation** : Nos sonorisations sont entretenues par une société professionnelle. Il n'est pas autorisé d'y toucher.

🎵 **Musiques** : Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- La paroisse a réalisé un carnet de chant, offrant un large choix de chants notamment pour les baptêmes. N'hésitez pas à vous en servir !
- Vous pouvez demander aussi les services d'une chorale (par exemple, la chorale gospel Anzal).

Si vous souhaitez mettre de la musique au moyen d'enceintes, c'est possible. Seulement, il convient de choisir des musiques compatibles avec une cérémonie religieuse.

Le saviez-vous ?

👍 Le sacrement du baptême n'est que le premier des trois sacrements dits « de l'initiation chrétienne ». La communion et la confirmation viennent parachever le baptême. Votre enfant pourra les recevoir quand il sera plus grand.

👍 Au cours du baptême, vous prenez, comme parents, l'engagement d'éduquer votre enfant dans la foi. Or, s'il vous revient de lui apprendre à prier et à connaître Jésus en venant à la messe, la paroisse vous aide à le faire grandir dans la foi par le catéchisme (6-10 ans) et l'aumônerie des jeunes (11-17 ans).

👍 Vous-mêmes, n'hésitez pas à vous rapprocher de la paroisse pour avancer dans la foi et mieux connaître l'amour de Dieu !

Pour nous contacter :

cadenet.paroisse@gmail.com

04 90 68 06 79 ou 07 65 66 99 59



Secteur interparoissial de

Cadenet-Cucuron